

LRE



LRE

un service d'envoi de lettre recommandée électronique certifié en ligne : fiable, pratique, rapide, économique et écologique !

Le consentement du destinataire particulier est obligatoire pour notifier une personne physique par Lettre Recommandée Électronique (LRE). Il est possible de le recueillir en laissant le choix à votre destinataire, via un e-mail de pré-notification, d'accepter de recevoir son courrier au format électronique ou papier.

La réglementation eIDAS garantit à la LRE une plus grande sécurité que la LRAR en cas de jurisprudence.



Qualification eIDAS & conformité RGPD
> **meilleure couverture juridique qu'un recommandé papier**



Service automatisé & 100% dématérialisé
> **contribution à la réduction l'impact environnemental**



Intégration à tout logiciel métier ou GED
> **simplicité & efficacité**



2 à 5x moins cher qu'un envoi papier (ou avec machine à affranchir)
> **optimisation de votre budget & de votre organisation**



Taux de délivrabilité de plus de 99%
> **garantie d'un parfait acheminement**

Optez pour une solution novatrice tout en maîtrisant votre budget !



1 Renseignez les informations de votre courrier et de votre destinataire



2 Une notification est émise à votre destinataire de votre volonté d'envoyer un recommandé



3 Votre destinataire choisit le format de réception qu'il préfère



4 Le recommandé est envoyé sous la forme choisie (électronique ou papier)



5 **C'est terminé !**
Votre destinataire réceptionne son envoi et vous recevez vos preuves.



Notre partenaire

Première société à avoir la qualification eIDAS



AR24

LRE qualifiée eIDAS ?

Le règlement eIDAS permet d'accroître la confiance dans les transactions électroniques au sein du marché européen. Il établit un socle commun pour les interactions électroniques sécurisées. La réglementation a pour but de garantir une sécurité d'acheminement et d'identification supérieure au papier.

Les vérifications d'identité

Pour garantir une sécurité d'acheminement infaillible en cas de jurisprudence, la réglementation eIDAS et le Ministère de l'Intérieur imposent que l'identité de l'expéditeur et du destinataire soient vérifiées avec des niveaux de confiance suffisamment élevés

- | **Expéditeur** - il existe 3 moyens d'identification : l'identification par clef AR24, l'identification par code OTP, la mise en place d'un serveur HSM,
- | **Destinataire** - il peut s'identifier avec un des moyens cités ci-dessus ou tout simplement depuis son ordinateur ou son smartphone. Un processus spécifique est aussi disponible pour les professionnels

Les + d'AM Trust

- | 25 années d'expérience dans la gestion de flux documentaires & la sauvegarde ;
- | Des équipes R&D et un service client 100% français ;
- | Une solution fiable qui simplifie vos démarches quotidiennes !



ENSEMBLE VERS
LE NUMERIQUE

www.amtrust.fr